

GROUPE MAJORITE DEPARTEMENTALE DE GAUCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Relevé des décisions de la Commission Permanente de Janvier 2016 – Canton de THUEYTS

« Madame Bernadette ROCHE et Monsieur Jérôme DALVERNY, Conseillers départementaux, communiquent les décisions votées en faveur du canton de THUEYTS lors de la Commission Permanente du 11 janvier 2016 :

Au titre du soutien des voyages scolaires à l'international, **3 700 €** seront répartis au profit du collège Joseph Durand de Montpezat sous Bauzon et du collège de la montagne ardéchoise de Saint Cirques en Montagne,

1 532 € seront attribués au collège Joseph Durand de Montpezat sous Bauzon dans le cadre du soutien aux stages en faveur des élèves de 6^{ème} non nageurs pour les collèges n'ayant pas de piscines à proximité,

4 300 € seront répartis en faveur du collège Joseph Durand de Montpezat sous Bauzon et du collège de la montagne ardéchoise de Saint Cirques en Montagne, dans le cadre du soutien au fonctionnement des sections sportives scolaires,

8 137 € seront répartis en faveur du collège Joseph Durand de Montpezat sous Bauzon et du collège de la montagne ardéchoise de Saint Cirques en Montagne, dans le cadre du règlement relatif aux stages et sorties APPN,

Au titre de la politique de l'eau, **6 006 €** seront versés à la commune de Thueyts pour l'étude de diagnostic du schéma directeur en eau potable et **9 960 €** à la commune de Lanarce pour l'étude de diagnostic du schéma directeur en eau potable avec pose de compteurs.

**Groupe de la majorité
départementale
de gauche**
Conseil départemental de l'Ardèche